ID: 018-211802723-20220926-D22\_038-DE



## Commune de **VEAUGUES**

République Française Département CHER

## Délibération du Conseil Municipal - Séance du 26/09/2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	9	11

Vote A l'unanimité Pour: 11 Contre: 0 Abstention: 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 29/09/2022 Et publication ou notification du 29/09/2022

L'an 2022. le 26 Septembre à 20:08, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELÉ Jean-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 19/09/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 19/09/2022.

Présents: M. PELÉ Jean-Yves, Maire, Mmes: DESIEAUX Christelle, GODELU Delphine. MILLÉRIOUX Myriam, THIROT Sylvie, MM : DOUCET Yann, JOULIN Dominique, JOULIN Laurent, MILLET Jean-Luc

Excusé(s): ayant donné procuration: Mmes: LECLERE-PIERRE Christel à M. JOULIN Laurent, THOMAS Valérie à M. PELÉ Jean-Yves

Excusé(s): M. COLIN Pascal

Absent(s): Mmes: GIRALDO Ludivine, PETIT Sandrine

A été nommée secrétaire : Mme THIROT Sylvie

## D22\_038 - Modalité de publicité des actes

Vu la délibération D22\_034 du 27 juin 2022 fixant les modalités des actes ; Vu le courrier reçu de la préfecture, daté du 26 juillet 2022 ;

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du courrier reçu de la préfecture concernant le retrait de la délibération D22\_034 du 27 juin 2022 fixant les modalités des actes.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- RETIRE la délibération D22\_034 du 27 juin 2022 fixant les modalités des actes ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme: En mairie, le 29/09/2022 Le Maire,

Jean-Yves PELÉ

Le secrétaire. Mme THIROT Sylvie